
De: Pierrick.Dupont@mern.gouv.qc.ca
Envoyé: 10 novembre 2015 16:21
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Cc: Paradis, Marie-Josée (MERN); Serge.Larouche@mern.gouv.qc.ca;
Isabelle.Leclerc@mern.gouv.qc.ca
Objet: TR: Rte 389 - Question de la commission du BAPE (DQ4)
Pièces jointes: DQ4- MERN.doc; DQ4-DOC.pdf

Importance: Haute

Bonjour Anne-Lyne,

Voici la réponse à la question demandée.

Cordiales salutations,

Pierrick Dupont

Conseiller aux affaires régionales
Direction régionale de la Côte-Nord
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
625, boul. Laflèche, RC 702
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Tel. : 418 295-4676 poste 241
Télécopieur : 418 295-4682
courriel : Pierrick.Dupont@mern.gouv.qc.ca

Objet : Projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Manic 5
Question complémentaire du 6 novembre 2015 (DQ4)

DQ4-MERN.

Quelles sont vos prévisions quant au développement de projets miniers et hydroélectriques dans les secteurs accessibles via la route 389 au cours des prochaines années ? Quelle pourrait être l'augmentation ou la diminution d'achalandage sur la route 389 en lien avec ces activités ?

La future Politique énergétique, qui devrait exposer sur la mise en valeur des ressources énergétiques présentes sur le territoire du Plan Nord, est prévue pour l'automne 2015. Nous connaissons donc les prévisions du développement hydroélectrique dans les secteurs accessibles via la route 389 avec le dévoilement de cette politique.

Quant à l'activité minière, l'achalandage sur la route 389 résulte principalement des activités de la mine du Mont-Wright. Les autres développements miniers sont les activités d'exploration sporadiques dans l'axe de la route 389 et ceux-ci ont un impact négligeable sur la circulation. Le développement de projets miniers majeurs étant tributaire de la fluctuation de la valeur des matières premières, il est difficilement prédictible.